Sécurité

Formation des élus du CHSCT

2 jours / 16h
08h-12h et 13h-17h

INTER : 60.000 CFP HT p/p

INTRA : 269.000 CFP HT
(8 personnes maxi.)

Tout membre du CHSCT ou toute personne désirant s'investir dans la prévention des accidents et l'amélioration des conditions de travail.

Pédagogie active

Les apports théoriques et réglementaires sont mises en œuvre à travers des études de cas.

Evaluation par quizz en fin de formation.

Profil intervenant

Ingénieur HSE formateur agréé DFPC.

Pour aller + loin
Accompagnement en entreprise

Sophie / Sylvie
Tel. 410 400
Info@scienteo.com
s.molinier@scienteo.com

Objectifs

- Appréhender la règlementation en matière de santé et sécurité,
- Connaître le rôle des membres du CHSCT,
- Savoir analyser des situations et des accidents de travail,
- Savoir proposer des mesures de prévention.

Déroulé pédagogique

- Instaurer un langage commun en matière de prévention,
- Connaître la réglementation, les chiffres clés des maladies professionnelles, et la répartition des AT en NC (source 2020),
- Découvrir les 9 principes généraux de la prévention,
- Enumérer les principaux acteurs de la prévention,
- Relier le CHSCT et la prévention,
- Visualiser la constitution du CHSCT,
- Prendre conscience du fonctionnement du CHSCT,
- Préparer une consultation du CHSCT,
- Déterminer le rôle du CHSCT en matière de prévention des risques professionnels,
- Découvrir l'évolution des Equipements de Protections Collectifs et Individuels,
- Identifier les missions et les outils du CHSCT,
- Distinguer les différentes procédures possibles au sein de l'entreprise,
- Analyser des situations de travail,
- Lister les 17 familles de risques,
- Découvrir le diamant de la pyramide de Bird,
- Prendre connaissance de la démarche prévention et du Document Unique au travers de la matrice d'Evaluation des Risques Professionnels (EvRP),
- Favoriser le Retour d'EXpérience via la fiche REX (notificateur d'événement),
- Réaliser une enquête après un incident :
  - La méthode des « 5 pourquoi »
  - L'arbre des causes
- Participer aux ateliers TP : analyses accidents,
- Installer un CHSCT efficace : méthodes lors de visites sur le terrain,
- Participer aux ateliers TP : visites d'inspection,

ATTENTION !
Cette formation n'est pas éligible à 0.7% à la formation professionnelle continue